

Compte Rendu du Comité Social Économique du 24 mars 2022

1/ **Le point économique** :

Les infos à retenir :

- Le **mois de février** : tendance à la baisse, un mois difficile avec un recul du CA légèrement amorti par une marge en progression.
- Au cumul les chiffres de ces premiers mois sont clairement mauvais. La tendance de mars n'est pas meilleure pour le moment.
- Cuisine : CA et marge en hausse en février, ROC en hausse.

2/ **Points divers**

- **Information** sur la nouvelle offre DMAX : le 12 mai la DMax va donc évoluer **pour les nouveaux souscripteurs**, sans modification tarifaire.

Quelles avancées ?

- **Au moins une fois par an des salariés ATT formés feront le point avec chaque client** sur son parc produit ; ce point *visio* durera environ 15 minutes ; le client choisira quel appareil il veut faire examiner et vérifiera avec le salarié que le parc est bien renseigné ; à l'issue de l'entretien le salarié pourra donner un conseil d'entretien ou programmer une intervention si nécessaire
 - Des tutos seront proposés pour assurer une durée de vie plus longue des appareils
 - La famille *gaming* intègre l'offre
 - A partir du 16 juin les produits FNAC seront pris en compte
- **Consultation** sur le projet de rétribution de Darty des ventes et de la maintenance dans le cadre de la commercialisation du nouveau contrat DMAX Maintenance au sein d'une nouvelle Société FNAC DARTY Services (FDS) : la **CAT DGE VOTE CONTRE ET LIT UNE MOTION** : La Confédération Autonome du Travail de Darty Grand Est vote CONTRE le projet de rétribution de Darty des ventes et de la maintenance dans le cadre de la commercialisation du nouveau contrat Darty Max Maintenance au sein d'une nouvelle société Fnac Darty Services (FDS).

Il nous est impossible de cautionner un tel projet en tant que représentants du personnel de la filiale DGE.

Votre présentation, loin d'être convaincante, ne peut en aucun cas cacher que la perte de chiffre d'affaires généré par la vente des services Darty Max reversé à la nouvelle société FDS impactera négativement la Participation et l'Intéressement des salariés de notre filiale.

Au mieux il faudra *travailler plus pour gagner autant*, qui pourrait adhérer à un tel principe ?

Une fois de plus la vertu des salariés de Darty est bien mal récompensée.

La CAT DGE n'a jamais souhaité autant avoir tort, l'avenir proche rendra un verdict simple : si nous sommes dans l'erreur un *mea culpa* s'imposera, dans le cas contraire le mal sera fait bien malheureusement.

Afin que vous compreniez ce qui nous motive sur ce sujet et pour faire simple, la Direction a décidé de créer une nouvelle SAS au sein de la *holding* Darty SA qui récupèrera le CA des Dmax qui seront désormais souscrites, en échange la filiale aura une réversion partielle de ce CA par cette nouvelle société ... partielle C'est un peu compliqué mais vos élus CSE seront ravis de vous donner plus de précisions, il suffit de leur demander 😊

CONTRE 13 – Absentions 6

- **Information** sur les modalités de **rémunération variable de la visio vendeur** à compter du 1^{er} avril 2022 : souvenez-vous, la **CAT DGE**, le mois dernier et dans sa plateforme NAO (et bien avant cela) demandait à la Direction des mesures sur le sujet ! C'est donc un premier pas Il convient, avec vous, de mesurer si ces mesures vont dans le bon sens et vous rémunèrent à une juste valeur. Il s'agit d'un **projet** qui court sur 3 mois (avril à juin), en double *run* (paiement au meilleur des deux formules TRV/projet) et un bilan sera fait lors du CSE de juin.

Proposition de rémunération :

- Par contact = 0,5€
- Par transformation (pièce majeure ou accessoire) = 8€
- NPS vendeur > 50 = 8€/jour

La consultation est repoussée à l'issue du double run afin de pouvoir donner un avis éclairé.

- **Information** sur le décompte des jours de congés payés en jours ouvrables au lieu d'ouvrés à compter du 1^{er} juin 2022 : reportée au mois prochain.
- **Information** concernant la **Prime Exceptionnel de Pouvoir d'Achat (400€)** : redite de l'annonce déjà faite, nous vous renvoyons à notre communication du 23 février si vous l'aviez ratée ... mais ça serait étonnant 😊
- **Consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi** (information déjà donnée le mois dernier) : pavés habituels que vous pourrez retrouver dans le CR officiel. **Abstentions 19**

- **Consultation** sur le déploiement de l'**application coach'in** dans les magasins à compter d'avril 2022 en zone pour test : information et avis de la **CAT DGE** déjà donnés le mois dernier. **Abstentions 6 (CAT) - POUR 2 (CFE-CGC) – CONTRE 11**
- **Information – Consultation** sur la demande de renforts de *techs IAD* DGE vers DIF sur la base du volontariat du 1^{er} mai au 30 juin 2022 : **Abstentions 19**
- **Information – Consultation** sur le bilan de la formation 2021, sur les orientations générales 2022 : détails sur le CR officiel à venir. **Abstentions 17 - CONTRE 2**
- **Information – Consultation** sur le Plan de formation 2022 : détails sur le CR officiel à venir. **Abstentions 17 - CONTRE 2**
- **Consultation** sur le projet de mise en place de la **semaine de 4 jours pour les techs IAD du SAV de Nice** à compter du 1^{er} avril 2022 (information donnée le mois dernier) : **POUR 19**

- **Information – Consultation** sur le déménagement de la plateforme logistique de Peyruis sur juin 2022 : déménagement du site précaire vers un bâtiment de 400m carrés parfaitement adapté à la logistique. **POUR 19**

La **CAT DGE** revient sur la **PF de Domazan** et son besoin de déménagement urgent, monsieur Da Costa nous confirme un déménagement acté ce matin même et prévu sur *Le Pontet* dans quelques semaines. Plus de renseignements lors d'un prochain CSE.

Une démarche similaire est prévue pour le site de la PF de Nîmes (courant 2022).

- **Information** sur la **Participation et l'Intéressement** et sur les dates d'ouverture de la campagne de choix sur *Amundi* : vous connaissez déjà tout grâce à la **CAT DGE** non ? **Pensez à saisir vos choix sur le site Amundi**, ce choix sera possible du 25 avril au 15 mai.

3/ **Activités sociales et culturelles**

- **Journées détente** : les **journées détente** vont être mises en place, le détail de chacune sera disponible sur le site du CSE, soyez attentifs et inscrivez-vous !

Cette année sera une année d'élections de vos représentants, nous comptons sur vous pour, d'ores et déjà, parler de nous aux rares malchanceux 😊 qui ne nous connaîtraient pas encore !